

Resp. client:



OCB vzw
Member of OCB Group

ProKo.: LS01
N° rapport : 5681873
N° rapp. prov.:
Date: 13/10/2021

Client / Mandant :

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT
(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie
(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 473 MOSBEUX ALEX
Propriét. / exploit./gestionn.: Nom:
Installat. / respons. travaux: Nom: T.V.A.:
Adresse installation: LOGEMENT RUE PAIRÉE 51 LIBIN 6890 Cabine HT - privée: NON
Type installation: unité d'habitation Appareil/Install. ID:
EAN nr.: NF Fournisseur: ORES Compteur: 50404851 Compteur nuit : //

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.
Type: visite de contrôle (chap. 6.5) Dérogat. partie 8 livre 1 *: pas appliqué
visite de contrôle (chap. 6.5)
(*) En cas contrôle chap. 6.4., réf. du document « début réalisation avant 01/06/2020 » : Pas d'application
Date: 12/10/2021 Contrôle suivant dans 60 mois, ou avant le 31/10/2026 Date installation: entre 01/10/1981 et 01/06/2020
Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: présente Raccordement: réseau aérien Fourreau: // Plaque d'isolat.: //
Tension nominal: 3N400V Protection max.: // Protection princip.: 15A Interr. princip.: interr. diff. général
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 10 mm²
Câble de raccordement au réseau: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 16 mm²
Electrode de terre: type: barres section: 16 mm²
Interrupteur Diff.: général: 4p 40A/300mA supplémentaire: 4p 40A/30mA
Schéma unifilaire et plan de position: ☒ voir annexe ☐ références: //
Installation exécutée conformément aux schéma et plan: en ordre État du matériel fixe ou – à pose fixe: p.a.
Ne sont pas encore placés: ☐ cuisine ☐ salle de bains ☐ chauffage central ☐ compteur de gaz ☐ compteur d'eau ☐ luminaires
Ne sont pas encore raccordés: liaison équipotentielle ☐ principale ☐ supplémentaire
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: VOIR SCHEMAS

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: 10 MOhm Résistance de dispersion: 6 Ohm
Bouton d'essai diff.: en ordre Boucle de défaut: en ordre Continuité PE et liaison équipotential: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Protection contre le surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) – les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N Néant
I Néant

CONCLUSION

■ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.
Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus**.
Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,



Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Lisez les prescriptions réglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information_prescriptions_reglementaires.pdf





